

TEMPUS III: programme transeuropéen de coopération pour l'enseignement supérieur, 3ème phase 2000-2006

1998/0246(CNS) - 25/11/1998

La commission a adopté le rapport de M. Robert EVANS (PSE, RU), qui accorde un soutien sans réserve à l'initiative de l'Exécutif visant à étendre le programme TEMPUS III à des mesures de réforme des universités en Europe centrale et orientale, dans l'ex-Union soviétique et en Mongolie entre 2000 et 2006. Fort du succès rencontré par ses prédécesseurs, TEMPUS III jouera un rôle de premier plan dans l'aide à la restructuration des économies des pays concernés par les programmes PHARE et TACIS et de la Mongolie et n'ayant pas encore accès aux programmes communautaires tels que SOCRATES et LEONARDO. Ce programme jettera des ponts entre les universités et les entreprises des Etats membres de l'UE et leurs partenaires des pays bénéficiaires, octroiera des bourses d'échanges et d'assistance technique dans le cadre des programmes d'enseignement et assurera une aide à la formation technique. M. EVANS demande que des crédits soient par ailleurs réservés à la création de chaires, à des cours de culture et de langue du pays d'accueil, aux échanges d'étudiants et insiste pour qu'un accès sans restriction soit garanti à chacun.